

## Témoignage de Patrick Baudouin

### Les RDV Techniloire 2018 « Quel matériel végétal pour la durabilité de mes vignes ? »

Je suis très concerné, comme les collègues, par la question de la durabilité des vignes : les vignes que j'ai plantées au début de ma carrière vigneronne, au début des années 90, sont ravagées par les maladies du bois. Nous dépensons une fortune en remplacements, en curetage, et en manque à gagner en rendement.

J'envisage la problématique de la durabilité de mes vignes du point de vue de la durabilité économique de mon Domaine, durabilité fondée sur la stratégie du Domaine, donc en l'incluant dans une problématique globale, agroécologique, et sociale, car la durabilité pour moi n'est pas simplement une affaire de choix technique de plants, c'est aussi la question de l'environnement, au sens large, où vont vivre mes vignes, et de mon positionnement marché.

C'est-à-dire qu'on peut aussi inverser le point de vue : quels plants de vigne vais-je choisir en fonction de l'environnement où ils seront heureux de vivre et de pousser ? en fonction des avancées de l'agro écologie, mais aussi de la demande sociale, paysagère, environnementale, de mon marché : c'est-à-dire de l'attente de mes clients quant à mes vins, qui tient compte de leurs attentes d'ensemble quant au Domaine. Quand mes clients visitent le Domaine, ils veulent aller dans les vignes, et me posent des tas de questions indiscrettes. Vous savez qu'aujourd'hui de plus en plus d'acheteurs demandent aussi une certification HVE.

Ce que j'attends donc des mes vignes :

Je vais parler de mes vignes de chenin : je suis sur les appellations : anjou (500ha déclarés, engagés dans une politique de valorisation par des crus), Savennières (50ha), Layon (surface de l'appellation importante, mais ma prod est irrégulière), Qdc 50 ha.

- Qu'elles vivent longtemps. C'est un point de vue de rentabilité d'investissement dans une stratégie précise de Domaine, car certaines stratégies d'entreprise optent plutôt pour un renouvellement rapide de leurs plantations. Pas moi, car :
- Je vise à faire des vins de terroir. La durée de vie des vignes est essentielle pour y parvenir, car je crois dans les vertus de l'âge mûr pour exprimer les terroirs, pour transmettre les émotions de leur profondeur et de leur complexité...(on parle des vins).
- Je cherche la complexité et la diversité de l'expression dans mes vins
- Que mes vignes ne soient donc pas ravagées prématurément par les maladies du bois
- Qu'elles me permettent d'utiliser le moins possible de traitements, même en bio
- Qu'elles s'intègrent dans un paysage complexe, biodiversité.
- Que cet ensemble soit un frein, une adaptation ? à l'évolution climatique. Allongement du cycle végétatif, sécheresse, baisse des acidités...

Pour faire simple :

- je cherche des plants de vigne en adéquation avec nos terroirs et les vins que je veux faire
- je cherche à leur donner un environnement qui favorise leur longévité.

- et qui soit non toxique, et même propice, à la santé des hommes, à la biodiversité.

- cet environnement agit pour aider mes vignes à produire les vins que je recherche, mais agit aussi rétroactivement pour freiner le changement climatique.

J'ai donc décidé, depuis deux ans, de planter des pieds de vigne différents, et de les planter différemment. De ce fait, le Domaine a intégré le groupe de recherche de lutte contre le dépérissement de la vigne.

**Plants différents** : nous plantons des pg, des « racinés ». Objectif général : ne pas demander de suite au pg de s'occuper à la fois de la terre et du ciel, de faire ses racines et de nourrir le greffon. Qu'il s'occupe de lui d'abord. Objectif pour les complantations : augmenter le taux de réussite et raccourcir le temps de mise en production (problème de la concurrence des souches en place).

Premières constatations : photos.

**Grefe différente** : greffe en place, sur un pg qui a bien développé ses racines, qui a trouvé sa place. en fente, à la quatrième année.

J'avais soulevé ici il y a deux ans le pb de la greffe, le docteur Maisonneuve en 1924 disant déjà qu'au bout de 15 ans, les greffés soudés étaient ravagés d'esca, à la différence des francs de pieds ayant survécu au phylloxéra. Donc

Il faut peut-être explorer d'autres solutions pour se passer de la greffe, il y a eu des tentatives abandonnées très tôt de lutte biologique contre le phylloxéra. Le problème du dépérissement précoce des greffés décrit par Maisonneuve a peut-être été masqué par l'arsénite de soude.

Pour la durabilité, et la résistance aux maladies, plusieurs pistes :

**Diversité intravariétale** Greffon : massales. Pour une diversité génétique, à la fois par rapport aux maladies ? à la fois pour complexifier le goût de nos vins. A ce sujet, quelle est la validité des dégustations d'« experts » à ce sujet, quand on connaît les avancées de la neurobiologie sensorielle ? Et on doit aussi se poser la question des pg.

**Diversité extravariétale** : voir inra du 2 janvier 2018, **Thierry Lacombe**. *«Exploiter la diversité des cépages pour s'adapter au changement climatique. Parmi les 1100 cépages cultivés, certains d'entre eux sont mieux adaptés à des climats plus chauds ....que ces 12 cépages les plus connus et utilisés. (..). ...nécessité d'impliquer davantage les viticulteurs dans le test et l'évaluation de nouveaux cépages* ». On peut remettre en cause non seulement certaines stratégies post phylloxéra, mais aussi pré, dont Guyot et les monocépages parcellaires, etc...

Exemple d'un ami vigneron champenois : sur une parcelle 100% pinot meunier, en 2017, 50% de perte botrytis. A côté, sur une parcelle 5 cépages, perte de 10% sur le pinot meunier.

**Monoculture de la vigne** : Inra/Cemagref de Rennes 2005 : *« certains systèmes de culture génèrent des risques phytosanitaires élevés. ...le bioagresseur rencontre sur de vastes surfaces et de manière continue dans le temps des conditions favorables à son développement. Or les systèmes de culture spécialisés et intensifs accroissent ces risques... »* Etudions les travaux d'agroforesterie Inra Montpellier. Au Domaine, nous laissons, plantons des arbres, des haies. Nous ne voulons pas de

désert viticole. Nous voulons de la biodiversité. En Anjou la mission bocage, la Chambre d'Agriculture, travaillent de façon très intéressante avec les vigneronns sur ces sujets.

**Les cépages résistants** : on me demande de réfléchir à introduire dans le cahier des charges de l'appellation anjou blanc la possibilité d'expérimentation de variétés résistantes. Etienne Goulet va développer « oser les résistants », et un programme est financé, en partie par la profession. Je pourrais citer Viala Vermorel :

« Les cépages de chaque pays, le mode de culture et de taille qui leur est appliqué, sont le fruit de pratiques séculaires, et cet ensemble doit avoir été adopté parce qu'on a reconnu avec le temps qu'il s'appliquait le mieux au climat et aux besoins commerciaux de chaque région viticole. Il me paraît très imprudent de vouloir les modifier à la légère »

mais je pense qu'il ne faut pas se tromper d'enjeux, ni de moyens. Nous préparons un congrès en 2019 à Angers sur le chenin. Cépage mystérieux, concentré en France dans la vallée de la Loire depuis...x siècles ? moitié savagnin, moitié ? qui est emblématique de nos terroirs, et qui est en pleine ascension mondiale de notoriété. Il lui a fallu des siècles pour s'installer précisément chez nous, et y trouver sa place, non sans mal, non sans crises.

Je ne suis pas contre l'expérimentation, mais je suis contre l'expérimentation unique, et sans stratégie discutée, et puisque notre tourangeau Rabelais est le premier à avoir écrit le mot chenin en 1534, je rappellerai aussi que c'est lui qui a dit « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ».

Je trouverai très dangereux de brouiller notre identité renaissante en incluant de façon précipitée dans nos cahiers des charges d'appellations de terroir, petites appellations de niche (anjou blanc, 2% des volumes) des hybrides dont on ne sait pas du tout quel sera leur rapport à l'expression du terroir que l'on cherche avec le chenin (minéralité, versatilité, adaptation possible à l'évolution climatique), et que le chenin a trouvé au bout de quelques siècles. Pour l'instant, ce que j'ai lu et bu de Voltis et Floréal, par exemple, ne me semblent pas du tout aller dans ce sens. Il y a aussi beaucoup de questions sur la fragilité et les limites des résistances des resdur.

Je suis tout à fait conscient de l'urgence de la nécessité de bouger, et de se poser les questions. Le thème du Congrès du chenin est « le chenin dans un environnement en mutation ». Le co-président du Comité scientifique est Hervé Hannin, de sup agro Montpellier, qui est un des responsables du programme Laccave sur le climat et la vigne. Mais nous n'avons pas le droit, devant l'urgence, de limiter et de financer la recherche aux hybrides, ou à la question du type de cépage, sans travailler aussi sur de nouvelles façons d'envisager les pépinières, la diversité intravariétales (pg, greffons, vignes franches..), la plantation, l'environnement des vignes, la biodiversité, sans remettre en cause les monocultures intensives. Car la vigne ne vit –comme l'homme- pas seule, elle vit dans un environnement qui rétroagit constamment sur elle.

Je suis tout à fait pour questionner l'avenir du chenin dans cet environnement en mutation –je pense qu'il a des atouts- mais je suis aussi, comme le préconisaient il a deux ans à Techniloire JM Touzard, yves Gabory, comme l'a écrit Thierry Lacombe, pour explorer et piocher expérimentalement et officiellement dans le formidable réservoir de cépages existant en Europe, dont certains peuvent sans doute, en complantation, en mélange dans les parcelles avec le chenin, aider celui-ci à garder sa place de passeur de terroir avec moins de maladies, moins de traitements, plus de longévité...

Donc ouvrons les expérimentations, mais pas que sur une porte, ou sur un seul type de viticulture, sur un seul type de marchés.

Enfin, je ne trouve pas normal qu'un tel programme de recherche qui reconnaît la gravité de la situation soit lancé, et financé, sans que les vigneron·ne·s qui s'engagent dès maintenant, y compris dans un cadre officiel professionnel, dans la recherche de solutions ne bénéficient du même accompagnement institutionnel, réglementaire, et financier, que celui qui accompagne les plants traditionnels, dont on questionne aujourd'hui les limites mais qui ont été et sont largement subventionnés. C'est injuste, et aussi du point de vue de l'utilisation des fonds publics.

Patrick Baudouin

DOMAINE PATRICK BAUDOUIN  
PRINCE 49290 CHAUDEFONDS SUR LAYON  
0241749503  
[www.patrick-baudouin.com](http://www.patrick-baudouin.com)